



## **EMERAUDE CLASSIC CUP SAINT MALO, 10 AU 15 AOUT 2026 AVENANT N° 2 A L'AVIS DE COURSE**

### **Article 1 – L'article 5.3 de l'AC est modifié comme suit :**

5.3- les participants devront obligatoirement acquitter leur inscription via Axyomes, à partir du lien d'invitation transmis, avant le 21 juin 2026.

Avenant publié le 27/05/2026

Jean-Claude Le Fur